

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 09 décembre 2021 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE. Absente et excusée : Béatrice BANCEL

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 21/10/2021 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner	Entreprise THOMAS (terrain) PINEYE Flora (terrain)
Déclarations préalables accordées ou tacites	DRUILLE Fanny : installation vélux et isolation par l'extérieur VERGNE Loïc : pose de fenêtres de toit CHOUZY PAGONN : installation de panneaux photovoltaïques SOLUTIONS ENERGETIQUES : isolation par l'extérieur ISOLATION FRANCE ENERGIE : isolation par l'extérieur
Déclarations préalables en cours	GIROUD Dominique : extension d'un balcon en terrasse MARTIN THOLONIAT Florence : piscine EDF ENR : installation de panneaux photovoltaïques FAVEROT Jean-Paul : piscine WAT'ISO : isolation par l'extérieur
Permis accordés ou tacites	VINCENT Raphaël et JACQUET Nathalie : maison individuelle FORISSIER Jean-Pierre et Annie : modification ouvertures et création extension JAYAT Patrice et Sylvie : maison individuelle BURTONT Jean Philippe et Christelle : maison individuelle JACQUEMET Romain et Mylène : maison individuelle FICHEL Christopher et PONSOT Jessica : maison individuelle FARISSIER-DODILLE Marc et ALLAIN Kristina : maison individuelle
Permis en cours	Commune de Rozier-en-Donzy : rénovation et extension de la salle de l'Amicale Laïque CAZALS Benjamin : maison individuelle SOLLEILHAC Cédric : maison individuelle RECHAGNEUX Jonathan et Pauline : maison individuelle

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX

Détail en annexe

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT : PROGRAMME VOIRIE

Le Conseil décide de solliciter une subvention auprès du Département pour les différents travaux de voirie programmés en 2022, dans les rues suivantes : Rue du Poët / Chemin du Creux, Chemin du Moulin Bât-Tout, Route des Vernes, Chemin des Barlettes, Chemin du Colombier.

Dépense estimée : 50.495,70 € HT. Subvention : montant sollicité : 30.297,42 €

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'ENVELOPPE DE SOLIDARITE 2022

Le Conseil décide de solliciter une subvention auprès du Département, au titre de l'enveloppe de solidarité 2022, pour un projet d'aménagement de la butte dans le centre-bourg.

Dépense estimée : 25.292,65 € HT – Subvention : montant attendu : 7.000 €

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ET A LA REGION POUR LE PROJET DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE LA SALLE DE L'AMICALE LAIQUE

Le Conseil décide de solliciter une subvention auprès du Département, au titre de l'enveloppe de territorialisé 2022 et auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour le projet de rénovation et d'extension de la salle de l'Amicale Laïque.

Dépense estimée : 966.000 € HT

Département = Subvention : montant sollicité : 241.500 €

Région = Subvention : montant sollicité : 241.500 €

SIEL-TE-LOIRE : CONVENTIONS POUR LE PROJET DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE L'AMICALE LAIQUE

M. Sylvain SERVY, adjoint aux bâtiments explique à l'Assemblée le projet de mise en place des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'Amicale Laïque.

Par transfert de compétence, c'est le SIEL qui sera chargé des études, de la réalisation des travaux et qui percevra en lieu et place de la Commune, les subventions éventuellement attribuées par le Département de la Loire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Le coût du projet est estimé à 58.800 € HT financé en totalité par le SIEL, sans participation de la Commune.

Le Conseil accepte le projet de mise en place des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'Amicale Laïque en le confiant au SIEL.

SIEL-TE-LOIRE : CONVENTION POUR L'ADHESION AU SERVICE DE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE WEB : GEOLOIRE ADRESSE

Dans le cadre de l'adressage, le SIEL met à disposition un outil permettant la gestion des adresses de la Commune.

Le Conseil décide d'adhérer à ce nouvel outil pour un montant de 10 € par an pendant 6 ans, par tacite reconduction.

SIEL-TE-LOIRE : MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX DE DISSIMULATION RUE DES LISEURS, RUE DES CANUTS ET RUE SAINT PIERRE

A l'occasion de la requalification des rues, M. Sylvain SERVY, adjoint aux bâtiments expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de dissimulation rue des Liseurs, rue des Canuts et rue Saint Pierre.

Par transfert de compétences de la commune, le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Département de la Loire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Le coût du projet est le suivant :

Rue des Liseurs

Détail	Montant HT des travaux	% PU	Participation Commune
Éclairage public rue des liseurs	61.953 €	60.0 %	37.172 €
Sécurisation fils nus rue des liseurs	316.965 €	0.0 %	0 €
GC télécom rue des liseurs	102.170 €	75.0 %	76.627 €
Traitement et recyclage des supports rue des liseurs	0 €	0.0 %	0 €
TOTAL	481.088 €		113.799 €

Rue des Canuts

Détail	Montant HT des travaux	% PU	Participation Commune
Éclairage public rue des canuts	20.760 €	60.0 %	12.456 €
Dissimulation rue des canuts	105.530 €	44.0 %	46.433 €
GC télécom rue des canuts	35.770 €	75.0 %	26.827 €
Traitement et recyclage des supports rue des canuts	0 €	0.0 %	0 €
TOTAL	162.060 €		85.716 €

Rue Saint-Pierre

Détail	Montant HT des travaux	% PU	Participation Commune
Éclairage public rue Saint-Pierre	30.173 €	60.0 %	18.104 €
Dissimulation rue Saint-Pierre	34.975 €	44.0 %	15.389 €
GC télécom rue Saint-Pierre	29.245 €	75.0 %	21.933 €
Traitement et recyclage des supports rue Saint-Pierre	0 €	0.0 %	0 €
TOTAL	94.393 €		55.426 €

Le Conseil approuve les travaux de dissimulation des rues qui seront assurés par le SIEL.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ADMR – MAPA LES PETITES BRUYERES

Le Conseil décide d'allouer une subvention exceptionnelle à l'ADMR, d'un montant de 1.000 €, pour l'achat d'un défibrillateur suite à l'obligation du 1^{er} janvier 2022.

ACQUISITION PARCELLES DE TERRAIN A TITRE DE REGULARISATION

Le Conseil approuve l'acquisition à l'euro symbolique de trois petites parcelles de terrain d'une contenance totale de 170 m², appartenant à Mesdames Pascale BOBKO et Sylvie MORTENSON née BOBKO, à titre de régularisation. En effet, ces trois parcelles se situent sur le domaine public.

CCFE : MODIFICATION DES STATUTS

Par délibération en date du 03/11/2021, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est a modifié les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est. Cette modification a été rendue nécessaire afin de prendre en compte le transfert de la compétence Assainissement Non Collectif au SIMA Coise à compter du 1^{er} janvier 2020 pour l'ensemble du territoire.

Le Conseil accueille favorablement cette décision.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil approuve une décision modificative budgétaire, de type virements de crédits, sur le budget principal soit :

Compte 6413 : personnel non titulaire + 5.100 € - Compte 6226 : Honoraires - 5.100 €

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

Commission Gestion du Personnel :

Remplacement de Stéphanie BERNARD (congé maternité) par Jennie PONCET

Départ en retraite d'Annie GRANGE à compter du 01.02.22, remplacée par Marlène TRIOMPHE

Commission Economie :

Le Restaurant « Les Pierres Folles » est actuellement en vente.

Commission CME (Conseil Municipal Enfants) :

Les nouveaux membres se sont réunis pour la première fois le 13 novembre 2021 pour élaborer les projets de ce nouveau mandat.

Diverses idées ont été citées : nettoyage de printemps, balades écologique, nichoirs pour les oiseaux, potagers partagés, promenades historiques ...

Mise en place des décorations de Noël

Commission Club des Jeunes :

Assemblée Générale le samedi 11 décembre 2021

Commission Voirie :

Un radar pédagogique a été mis en place dans la rue des Liseurs afin d'évaluer le nombre de véhicules descendant au rond-point de l'école.

Requalification des rues :

- coût supplémentaire : ajout d'un plateau traversant rue des Liseurs, réalisation d'un béton désactivé en bas de la rue de la Font Barry.

Fin 2022, les travaux d'assainissement commenceront.

Les demandes de subventions seront échelonnées sur 3 ans

2023 : rue des Liseurs

2024-2025 : rue de la Quintaine / rue Saint-Roch

2025-2026 : Rue Saint Pierre / Rue des Canuts)

Commission Communication :

Distribution des bulletins par les élus le 30 décembre 2021

Commission Ecole :

Conseil d'école du 9 novembre 2021

140 élèves inscrits

7 élèves en instruction en famille (4 familles)

Portes ouvertes le 18 juin 2022

Mise en place d'un cahier d'incivilités pour la cantine, 3 incivilités pour l'enfant entraînera un rendez-vous avec les parents.

Continuation du respect du protocole sanitaire en milieu scolaire y compris la cantine.

Commission Evènements :

Décorations de Noël installées

Annulation des vœux du Maire le 08 janvier 2022 en raison de l'évolution crise sanitaire

Commission CCAS :

Distribution des colis à la MAPA – Les Petites Bruyères

Remise des bons d'achat aux personnes de plus 70 ans par courrier, annulation du goûter dû à la crise sanitaire.

Divers :

Crise sanitaire

Les salles communales demeurent ouvertes.

Collectif Citoyen

Réunion du 10/11 : 20 participants. Explication des actions à mener sur les sentiers de randonnées de la Commune. Les travaux devront débuter en janvier / février 2022.

Marché de Noël

800 personnes ont été présentes. Les organisateurs ont su faire respecter le protocole sanitaire de manière satisfaisante.

Rénovation et extension de la salle de l'Amicale Laïque

La borne de puisage devra être déplacée, une réflexion est en cours pour son nouvel emplacement.

La séance est levée à 22h03

ANNEXE – TARIFS COMMUNAUX AU 01.01.2022

LOCATION SALLE COMMUNALE		2021	2022
ROZIEROIS	Location 1 jour	165 €	170 €
	Location 2 jours	200 €	210 €
	Apéritif	60 €	65 €
	Forfait ménage	80 €	80 €
EXTERIEUR	Location 1 jour	285 €	290 €
	Location 2 jours	350 €	360 €
	Apéritif	75 €	80 €
	Forfait ménage	80 €	80 €
Pour Roziérois et extérieurs : caution salle 500 € - caution ménage 80 € Le règlement du 03/12/2014 sera adapté en fonction des nouveaux tarifs.			

LOCATION SALLE AMICALE LAIQUE		2021	2022
ROZIEROIS	Location Associations	150 €	150 €
	Location Classes Jeunes	250 €	250 €
	Location week-end	230 €	230 €
	Forfait ménage	100 €	100 €
EXTERIEUR	Location week-end	380 €	380 €
	Forfait ménage	100 €	100 €
Pour Roziérois et extérieurs : caution salle 1.000 € - caution ménage 250 € Le règlement du 20/05/2021 sera adapté en fonction des nouveaux tarifs.			

LOCATION GYMNASSE LEON COQUARD		2021	2022
Associations Roziéroises		315 €	315 €
Particuliers Roziérois			

LOCATION SALLE JEANNE D'ARC		2021	2022
Roziérois / journée		40 €	40 €
Roziérois /apéritif		20 €	20 €

Une location gratuite par an est accordée aux associations de la commune, sur une des 4 salles proposées à la location.

II – LOCATION DE GARAGES

GARAGES	2021	2022
Location garages/mois	30 €	30 €
Location emplacements/an	22,50 €	22,50 €

III – CONCESSIONS CIMETIERE – COLUMBARIUM – JARDIN DU SOUVENIR

cf. règlement du 08/07/2009

CONCESSIONS CIMETIERE	2021	2022
Emplacement simple (environ 2,5 M ²)	165 €	170 €
Emplacement double (environ 5 M ²)	270 €	270 €
Emplacement triple (environ 7,5 M ²)	366 €	370 €
Emplacement quadruple (environ 10 M ²)	465 €	470 €
Columbarium (case 1-2 urnes y compris 1 plaque vierge)	520 €	530 €
Columbarium plaque supplémentaire vierge	50 €	50 €
Jardin du Souvenir (une plaque vierge)	70 €	70 €

IV – DROITS DE PLACE

DROITS DE PLACE	2021	2022
Forains (fête) – Prix au M ² quel que soit la surface	0,70 €	0,70 €
Petits cirques et marchands ambulants	25,00 €	25,00 €
Marché banc simple / abonnés – Prix au ml	0,18 €	0,18 €
Marché banc simple / non abonnés – Prix au ml	0,35 €	0,35 €
Marché banc double / abonnés – Prix au ml	0,23 €	0,23 €
Marché banc double / non abonnés – Prix au ml	0,40 €	0,40 €

V – AFR – PERISCOLAIRE

cf délibération du 06/12/2016 et convention du 12/12/2016

AFR - PERISCOLAIRE	2021	2022
Forfait occupation locaux/an (frais de fonctionnement : chauffage, éclairage, eau...)	2.000 €	2.000 €

VI – ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT	2021	2022
Participation Assainissement Collectif ; constructions nouvelles et constructions existantes	1.450 €	1.450 €

VII – DIVERS

DIVERS	2021	2022
Jetons de chauffage	3 €	3 €
Bibliothèque (adhésion annuelle par foyer)	2 €	0 €
Déchets sauvages	150 €	150 €
Déchets sauvages / Récidive	450 €	450 €
Animaux errants	150 €	150 €
Animaux errants / Récidive	450 €	450 €